31K11NE
(31K11-200-0202)

Carte écoforestière

STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+ 7m	-7m	Improductif	Non forestier
P	Type de couvert		X		
SS	Groupement d'essence 3e	X			
SBSB	Groupement d'essence 4e	X			
A	Indice densité	X	X		
2	Indice hauteur	X	X		
CT	Intervention d'origine	X	X		
78	Année d'intervention d'origine	X	X		
JIN	Classe d'âge	X	X		
CJ	Intervention partielle	X	X		
98	Année d'intervention partielle	X	X		
D	Classe de pente	X	X	X	
DH	Code de terrain 1er	X		X	X
NF	Code de terrain 4e	X		X	X

Exemple d'appellation

+ 7m de hauteur	-7m de hauteur	Improductif	Non forestier
SS B 3 JIN EC 96 C	CJ 98 D	A DH	NF
SBSB A2 50 D	F A 5 CT 78 10 D		

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES SELON LE PROGRAMME D'INVENTAIRE

RÉSINEUX
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences résineuses.
R

FEUILLUS
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences feuillues.
F

MÉLANGES
Peuplement dont les essences feuillues et résineuses occupant individuellement plus de 25% et moins de 75% de la surface terrière totale.
M

CODE	ESSENCES RÉSINEUSES 3e	CODE	ESSENCES FEUILLUS 3e
G	Épinette blanche	BB	Bouleau à papier
E	Épinette rouge et noire	BJ	Bouleau jaune
PB	Pin blanc	CH	Chêne rouge
PR	Pin rouge	FR	Frêne noir
PG	Pin gris	ED	Érable à sucre
ME	Mélèze laricin	FT	Feuillu tolérant (1)
M	Mélèze indéterminé	FI	Feuillu intolérant (2)
S	Résineux indéterminés	FH	Feuillu hybride (3)
SB	Sapin Baumier	FNC	Feuillu non commercial
C	Thuya occidental	PE	Peuplier
		FI	Feuillu intolérant

CODE	ESSENCES RÉSINEUSES 4e et 5e	CODE	ESSENCES FEUILLUS 4e et 5e	CODE	ESSENCES FEUILLUSES 4e et 5e
EB	Épinette blanche	BP	Bouleau à papier	FX	Feuillus indéterminés
EP	Épinette rouge et noire	BJ	Bouleau jaune	FNC	Feuillus non commercial
PB	Pin blanc	CF	Caryer à fruits doux	FA	Frêne d'Amérique
PR	Pin rouge	CC	Caryer cordiforme	HG	Hêtre à grandes feuilles
PG	Pin gris	CT	Caryer Tardif	OS	Orme d'Amérique
ML	Mélèze laricin	CH	Chêne à gros fruits	PG	Peuplier à grandes dents
MX	Mélèze de Tosa	CR	Chêne rouge	PT	Peuplier faux-tremble
RX	Résineux indéterminés	CB	Chêne rouge	PB	Peuplier baux-tremble
SB	Sapin Baumier	EO	Érable rouge	SA	Tilleul d'Amérique
C	Thuya occidental	ES	Érable à sucre		

(1) Caryer, Chêne, Frêne, Hêtre, Noyer, Ordyer, Tilleul (applicable 4e et 5e)
(2) Ex: Peuplier, Bouleau, Érable rouge en association (applicable 4e et 5e)
(3) Frêne noir, Orme d'Amérique, Orme de Thomas, Orme rouge (applicable 4e et 5e)

INDICES DENSITÉ-HAUTEUR

		HAUTEUR MOYENNE DES TIGES DOMINANTES ET DOMINANTES						
		22 m et +	17m à 22m	12m à 17m	9m à 12m	6m à 9m	3m à 6m	3m et -
Classes de hauteur		1	2	3	4	5	6	7
Classe de densité								
61% à 100%	A	A1	A2	A3	A4	A5	SD	SD
41% à 60%	B	B1	B2	B3	B4	B5	SD	SD
41% à 60%	C	C1	C2	C3	C4	C5	SD	SD
25% à 40%	D	D1	D2	D3	D4	D5	SD	SD
	H	Densité recouvrement haute					H7*	
	I	Densité recouvrement inférieure					I7*	

(*): Information provenant d'image satellite

CLASSES D'ÂGE

PEUPLEMENTS ÉQUIENNES	10 (0 à 20)	30 (21 à 40)	50 (41 à 60)	70 (61 à 80)	80 (81 à 100)	90 (101 et plus)
PEUPLEMENTS INÉQUIENNES DU IRRÉGULIER	Vieux inquienne ou irrégulier (origine > 80 ans)				JIN-P	
					Vin-Vir	
PEUPLEMENTS ÉTAGÉS	10 30 50 70 90 120 -					
	30 50 70 90 120 - -					
	50 70 90 120 - - -					
	70 90 120 - - - -					
	90 120 - - - - -					
	120 - - - - - -					
	10 30 50 70 90 120 -					
	30 50 70 90 120 - -					
	50 70 90 120 - - -					
	70 90 120 - - - -					
	90 120 - - - - -					
	120 - - - - - -					
	10 30 50 70 90 120 -					
	30 50 70 90 120 - -					
	50 70 90 120 - - -					
	70 90 120 - - - -					
	90 120 - - - - -					
	120 - - - - - -					
	10 30 50 70 90 120 -					
	30 50 70 90 120 - -					
	50 70 90 120 - - -					
	70 90 120 - - - -					
	90 120 - - - - -					
	120 - - - - - -					

CODE	PERTURBATIONS D'ORIGINE	INTERVENTIONS PARTIELLES	
CHT	Chablis total	CON	Conversion de peuplement
DT	Dépérissement total	EDL	Éclaircie commerciale limite
ES	Épidémie grave	DLD	Coupe à diamètre limite avec dégagement
BR	Brûlis total		Ilots arbres d'avenir
FR	Friche	CAM	Coupe d'amélioration
VER	Verglas grave	CA	Coupe d'assainissement
	INTERVENTIONS D'ORIGINE	CD	Coupe en damier
		CJ	Coupe de jardinage
CPR	Coupe avec protection de la regénération	CJP	Coupe de jardinage par parquets
CRS	Coupe avec réserve de semenciers	CJT	Coupe de jardinage avec trouées
CBT	Coupe par bandes	CEA	Coupe de jardinage
	Coupe progressive d'ensemencement (coupe finale)	CPI	Coupe par bandes
CPE	Coupe totale	CTR	Coupe par trouées
CT	Coupe de récupération dans un brûlis	CP	Coupe partielle
CRB	Éliminations des tiges résiduelles	CE	Coupe partielle et épidémie légère
ETR	Ensemencement	CPP	Coupe progressive d'ensemencement (feuillus)
ENS	Ensemencement avec mini serres	CPM	Coupe progressive d'ensemencement (mélangés)
ENM	Plantation	CPC	Coupe progressive d'ensemencement (résineux)
P	Plantation de semis cultivés à racines nues	DRM	Dégagement mécanique de la rég. naturelle
PLN	Plantation de semis cultivés en récipients		
PLR	Plantation de boutures	DR	Éclaircie commerciale
PLB	Régénération d'une aire d'ébranchage	EC	Éclaircie commerciale d'étalement
REA	Régénération d'un site occupé par une infrastructure abandonnée	ECE	Éclaircie précommerciale
RIA	Récupération en vertu d'un plan spécial d'aménagement	EPC	Enrichissement
RFS		ENR	Fertilisation
		FER	Récolte dans les bandes vertes résiduelles
		RBV	Récolte dans les lisières boisées
	PERTURBATIONS MOYENNES	ECL	Récolte des tiges résiduelles et des chablis
		CRR	Regarnis avec boutures
BRP	Brûlis partiel	RRB	Regarnis avec plants utilisés à racines nues
CHP	Chablis partiel	RRN	Regarnis de plants cultivés en récipients
DP	Dépérissement partiel du feuillu	RRR	
EL	Épidémie légère		
VEP	Verglas partiel		

TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS		CLASSES DE PENTE		
CODE		CODE	DÉSIGNATION	TALUS D'INCLINAISON
DI	Dénudé ou semi-dénudé humide	A	Nulle	0% à 3%
DS	Dénudé ou semi-dénudé sec	B	Faible	4% à 8%
AL	Aulnaie	C	Douce	9% à 15%
		D	Modérée	16% à 30%
		E	Forte	31% à 40%
		F	Abrupte	41% et plus
		S	Sommet	Entouré de 41% et plus

31K11NE
(31K11-200-0202)

SÉRIE PEUPLEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000

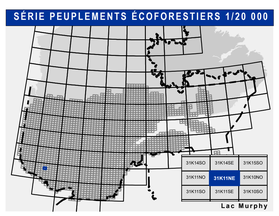

Voies de communication et ponts
- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4
- NC - Non classé, ne répondent pas aux critères HN, 1 à 4
- NF - Non forestier (Adresse Québec)
- Pont forestier

Hydrographie écoforestière
- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Hydrographie

Obstacles et infrastructures
- Bâtiment, silo, réservoir
- Chute, rapide, écueil
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pylône
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrage, barrage de castor
- Remontée mécanique
- Ligne de transport d'énergie

Courbe de niveau
- Courbe de niveau maîtresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Esker

Morcellement
- Morcellement foncier

Frontières
- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec – Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Peuplement écoforestier
- Peuplement écoforestier
- Peuplement improductif
- Peuplement non forestier

Métadonnées

Surface de référence géodésique	Ellipsoïde GRS 80
Système de référence géodésique	NAD 83 (SCRS)
Projection cartographique	Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°, Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ) Fuseau 9
Origine des altitudes	CGVD 28 (Niveau moyen des mers)
Équidistance des courbes de niveau	10 mètres
Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006	13° 23' OUEST
Coordonnées géographiques au centre de la feuille	77°7'31"O 46°41'15"N
Longitude d'origine (méridien central)	76° 30' ouest
Latitude d'origine (équateur)	0°
Coordonnées d'origine	X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
Facteur d'échelle	0.9999

0 0.3 0.5 1 1.5 2km

Sources

Donnée	Organisme	Date
Assise cartographique (données topographiques)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	14/04/2005
Hydrographie surfacique	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	07/06/2019

Informations forestières

Numéro d'inventaire écoforestier	5e programme
Année des photos pour la production de la carte (Superficie de recouvrement principale)	2014
Date de mise à jour provinciale	Juin 2019
Superficie minimale d'appellation des peuplements	4 hectares

Réalisation

Production : Ministère des Forêts, Faune, et des Parcs
Direction des inventaires forestiers
5700, 4e Avenue Ouest, porte A108
Québec (Québec), G1H 6R1

Diffusion : Directions des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'offre AUCUNE valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées qu'à titre indicatif.

©Gouvernement du Québec

Forêts, Faune et Parcs
Québec